



<b>Mandataires communaux</b>			
<b>Effectifs</b>		<b>Suppléants</b>	
P	Marie-Noëlle MINGUET	E	Suzanne BISSOT
A	Jean-Luc PIROTTON	E	Jean-Claude PONCELET
P	Oscar DALEM	E	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : P			
<b>Effectifs</b>		<b>Suppléants</b>	
A	Jean-Marie PETERS		
P	Daniel THONON	P	Alain REMOUCHAMPS
P	Steven VAN ERPS		
P	Vincent LOBET		
P	Rémi NUYS	P	Pierre SILVESTRE
E	Gontran FRAITURE		
E	Guy THEATE	P	André QUOILIN
E	Michel HANTIAUX	P	Frédéric LECARTE
A	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
P	Mélanie JASPART		
P	Michel LEGROS		
P	Maurine VANNI		
P	Patrick LECERF		
E	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 26.03.2018
2. État d'avancement des différents projets en cours à 6 mois de la fin de la législature
3. Présentation d'avant-projets de construction d'habitation et de transformation/extension d'habitation
4. Parking 15 minutes rue du Pont
5. Mobilité : limite d'agglomération, vitesse, sécurité
6. Divers

### 1. Approbation du PV de la réunion du 26.03.2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2. État d'avancement des différents projets en cours à 6 mois de la fin de la législature

M. LEGROS présente l'état d'avancement des projets en cours. Il rappelle que dans le cadre de l'étude Masterplan réalisée par le bureau Pluris, cet état d'avancement a fait l'objet d'une présentation auprès de la population la veille de la réunion. M. LEGROS rappelle que le Masterplan constitue un outil indicatif dans les réflexions communales et ne possède par conséquent pas de caractère contraignant.

Ci-dessous, un bref récapitulatif des projets en cours et leur état d'avancement :

- **Étude Masterplan** : présentée au Conseil communal en juillet 2018.
- **Maison des associations** : en attente du feu vert du SPW – DGO3 pour débiter les travaux avant la fin de l'année 2018.
- **Extension de l'école de Fairon** : décision en septembre 2018. Si le subside est octroyé à la commune, les travaux devraient se réaliser entre les vacances de pâques et d'été 2019.
- RAVeL Liège-Durbuy :
  - ✓ Tronçon Fairon-Hamoir : en cours ;
  - ✓ Tronçon Comblain-la-Tour-Fairon : réalisé ;
  - ✓ Tronçon de 400 m entre Comblain-la-Tour et Fairon : étude en cours ;
  - ✓ Tronçons Hamoir-Sy et Palogne-Bomal : étude à lancer par le SPW qui ne dispose pas de suffisamment de ressources à l'heure actuelle.
- **Plan d'investissement 2017-2018** : marché lancé pour la route d'Anthisnes et les dévoiements de la route de Xhoris. En ce qui concerne la rue des Promenades à Fairon, le dossier semble plus compliqué puisque des soutènements de terres et une révision du système d'égouttage sont à prévoir. Mme MINGUET souhaite savoir si le détournement de la route du Bloquay est toujours prévu dans la convention d'exploitation de la carrière. M. LEGROS précise qu'une réunion de travail a récemment eu lieu avec les futurs gestionnaires de la carrière. Mme JASPART les aidera prochainement dans leurs démarches de modification de la voirie.
- **Voie lente entre Hamoir et Filot** : en attente d'une décision du SPW-DGO1.
- **Parking d'éco-voiturage** : dossier introduit à l'urbanisme. En attente d'une convention avec la SNCB et d'une décision officielle du Collège provincial. La commune souhaiterait pouvoir clôturer les démarches administratives en 2018 afin de lancer le marché des travaux en 2019.

- **Vieux Chirmont** : projet de création de 20 à 23 parcelles pour y créer du logement. Une étude d'incidences doit cependant encore être réalisée par le bureau d'étude.
- **Zoning artisanal de Comblain-la-Tour** : la phase de dépollution est terminée. La procédure de reconnaissance de la zone touche à sa fin. Le Conseil communal a désormais les cartes en main pour négocier le financement du projet. Aucune négociation ne sera cependant lancée en 2018. M. NUYTS souhaite savoir si les problèmes d'humidité ont pu être résorbés. M. LEGROS ajoute que ce point a été discuté avec la SPI et la SPAQUE qui certifient que les problèmes de stagnation d'eau ne se poseront plus une fois les travaux terminés, la plantation de végétation permettra en outre d'absorber une quantité importante d'eau (75%).
- **Quelques initiatives privées** :
  - ✓ Lotissement Eloy à Filot : réflexion en cours pour envisager une éventuelle prolongation du lotissement ;
  - ✓ Maison d'accueil spécialisée à Filot : gros-œuvre terminé en septembre 2018. 27 chambres réparties sur 4 unités de vie. M. KRIESCHER attire l'attention des autorités communales sur la nécessité d'aborder les points liés à la mobilité et à la sécurité routière avec les investisseurs ;
  - ✓ Cessation de l'activité du camping Euromiel ;
  - ✓ Vente de l'ancienne gendarmerie ;
  - ✓ Vente de l'hostellerie St-Roch pour y créer un hôtel.

### **3. Présentation d'avant-projets de construction d'habitation et de transformation/d'extension d'habitation**

#### Projet de nouvelle construction rue du Pont Mayeur

Mme JASPART présente les plans aux membres. Elle précise que le projet concerne une zone d'habitat et qu'il n'existe aucune contrainte en matière de lotissement. Le bâti traditionnel est néanmoins fortement présent à cet endroit. Le projet de création d'une maison en ardoises proposé par les propriétaires ne semble pas tout à fait correspondre au caractère traditionnel du village. Les propriétaires ont toutefois proposé un second projet avec une partie du revêtement en pierre. Les projets ont été présentés au SPW qui a manifesté une préférence pour la construction en ardoises.

Les membres proposent de suggérer aux propriétaires de construire leur habitation quelques mètres plus loin afin qu'elle ne se trouve plus à proximité directe du quartier historique. Mme JASPART demandera néanmoins à l'architecte de fournir à la commune un aperçu de la route afin d'évaluer l'impact visuel de la construction.

#### Projet de transformation rue Joseph Huberty

Mme JASPART présente un projet de transformation et d'extension d'habitation pour lequel le SPW a émis la volonté d'obtenir une brique similaire à celle du pignon afin d'éviter trop de coloris différents. La CCATM recommande plutôt un bardage en bois. Cette recommandation semble toutefois ne pas s'aligner à celle du SPW qui consiste à préconiser l'utilisation d'un matériau déjà présent sur la maison afin de ne pas multiplier le nombre de matériaux utilisés. M. LEGROS ajoute enfin que le CoDT autorise le Collège à ne pas se positionner et suivre l'avis du SPW.

## Avant-projet de transformation rue de Fairon

Mme JASPART présente l'avant-projet et précise que la maison se situe dans une zone d'habitat à caractère rural. Il n'existe aucune autre contrainte à cet endroit. Les problématiques soulevées par la commune concernent essentiellement la volumétrie et la lecture du bâtiment principal par rapport à l'extension. Les membres s'alignent sur l'avis communal.

### **4. Parking 15 minutes rue du Pont**

La première commande pour les marquages sera effectuée dans les prochains jours. En ce qui concerne les marquages 15 minutes, les emplacements seront revus en raison d'une évolution de la situation.

### **5. Mobilité : limite d'agglomération, vitesse, sécurité**

De nouveaux radars seront prochainement achetés.

### **6. Divers**

- **Liaison sécurisée de Comblain-la-Tour** : en discussion avec la Fabrique d'Églises pour utiliser le terrain et y réaliser un sentier sécurisé.
- M. LECERF rappelle qu'il nécessite de lancer la seconde phase de **l'Église de Xhignesse**. Mme JASPART contactera le bureau d'architectes P. HD à cet effet.
- **Fiche 3.2** : M. LECERF précise que le terrain à proximité de la Maison de village de Filot est mis en vente. Les membres proposent dès lors d'activer la fiche-projet 3.2 et de soumettre une demande de convention à la DGO3 afin d'obtenir un subside permettant à la commune de l'acquérir et d'y créer un espace de convivialité et du parking. Mme VANNI se charge dès lors de convenir d'une rencontre avec la DGO3. MM. LECERF et LEGROS rencontreront quant à eux le propriétaire du terrain afin de manifester la volonté communale d'en faire l'acquisition.
- **Implantation d'une antenne Telenet** près du terrain de football de Comblain-la-Tour : un autre emplacement sera proposé à Telenet, avec notamment la nécessité de placer des éclairages pour les terrains de football.
- M. VAN ERPS a sollicité l'Office du Tourisme afin qu'il place des plaques pour inciter les usagers doux à emprunter la déviation par le RAVeL.
- M. LECERF précise enfin que les barrières du pont de Comblain-la-Tour sont réparées.

La réunion se clôture à 23h00.

Claude Kriescher,  
Président

Mélanie Jaspard,  
Secrétaire